

**BREVET PROFESSIONNEL  
D'AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**

Session 2005

**E1 : - INTERVENTION SUR SITE  
E1.A : - Prise en charge d'un site**

**ÉPREUVE ÉCRITE - Durée 3 heures**

Seront évaluées plus particulièrement au cours de cette épreuve :

- l'analyse correcte des risques potentiels du site,
- la pertinence du choix des matériels et des conditions de leur installation,
- la connaissance de la réglementation à mettre en oeuvre.

**ÉPREUVE ORALE - Durée ¼ d'heure.**

Le candidat doit justifier ses propositions devant le jury.

**PRÉSENTATION DU DOSSIER**

- Dossier I - Situation - Thème (12 folios) ..... folios 1/12 à 12/12  
Dossier II - Travail à effectuer (12 folios)..... folios 1/12 à 12/12  
Dossier III - Documentation : (33 folios) ..... folios 1/33 à 33/33

<b>EXAMEN :</b> <b>BP</b>		<b>Spécialité :</b> <b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>			
<b>Epreuve :</b> <b>E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE</b>					
Session : 2005	Repère : D1	Echelle :	Durée : 3 h 00	Coeff. : 4	Folio 0/12
<b>ACADÉMIE DE</b>			<b>Sujet</b>		